



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 28 septembre à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 22 septembre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

### **Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.  
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Conseillers municipaux.

### **Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme RUGGERI-ZANETTACCI	à	M. MARCANGELI
M. VOGLIMACCI	à	Mme CORTICCHIATO
Mme BERNARD	à	M. SBRAGGIA
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	Mme OTTAVY
Mme FELICIAGGI	à	M. PAOLINI
Mme ZUCCARELLI	à	M. VANNUCCI
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT
Mme GRIMALDI D'ESDRA	à	Mme RICHAUD
Mme SIMONPIETRI	à	M. LUCIANI

### **Etaient absents :**

M. CAU, M. RENUCCI, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	35
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 28 septembre 2015

Délibération N°2015/ 321

### **ANRU 08.24 Réaménagement des exutoires pluviaux des Cannes et Salines: Modification de l'Autorisation de Programme (AP).**

**Monsieur le maire expose à l'assemblée :**

Par délibération n°2011/148 du 14 mars 2011, le conseil municipal a décidé l'ouverture d'une autorisation de programme pour le réaménagement de trois exutoires pluviaux aux Cannes et aux Salines permettant une mise à niveau des capacités d'évacuation des eaux issues d'épisodes hydrologiques importants dans un souci de réduction et de gestion de ce risque majeur.

Par délibération n° 2015/110, cette opération a été intégrée dans le budget annexe ANRU pour un montant de 9 000 873.68 € TTC modifié à 9 699 248 € TTC par délibération n° 2015/159 du 1<sup>er</sup> juin 2015.

La finalisation des travaux conduit à ajuster le coût de cette opération pour un montant d'autorisation de programme de **9 874 000 € TTC**.

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

De modifier l'autorisation de programme à hauteur de **9 874 000 € TTC**

Crédits antérieurs : 3 776 873, 68 €

**CP 2015 : 6 097 126.32 €**

Les crédits sont prévus au budget annexe de l'ANRU, sous forme d'autorisation de programme, en dépenses au chapitre 23, article 2315.

Sachant que les crédits de paiement au titre de l'exercice 2015 seront modifiés lors d'une prochaine étape budgétaire par décision modificative.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de Madame Nicole OTTAVY, adjointe déléguée  
et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 28 septembre 2015,

**APPROUVE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

La modification de l'Autorisation de Programme à hauteur de **9 874 000 € TTC**

Crédits antérieurs : 3 776 873, 68 €

**CP 2015 : 6 097 126.32 €**

Les crédits sont prévus au budget annexe de l'ANRU, sous forme d'autorisation de programme, en dépenses au chapitre 23, article 2315.

Sachant que les crédits de paiement au titre de l'exercice 2015 seront modifiés lors d'une prochaine étape budgétaire par décision modificative.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

---

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**  
  
**Laurent MARCANGELI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150928-2015\_321-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2015

Publication : 05/10/2015

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

